



**Enjeux et défis d'Enterprise Mobility :
La nécessité de soutenir une industrie en
transition**

Mémoire présenté par

ENTERPRISE MOBILITY

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025

2 février 2024

À propos d'*Enterprise Mobility*

Enterprise Mobility est le principal fournisseur de solutions de mobilité au Canada, avec une présence significative au Québec. Ce qui a débuté avec un parc de seulement sept voitures il y a plus de six décennies s'est développé en un réseau mondial offrant divers services de mobilité tels que la location de voitures, l'autopartage, le covoiturage, la vente de voitures, la location de camions, l'abonnement de véhicules, la gestion de parcs de véhicules, et bien plus encore.

Nos activités au Québec se concentrent sur la location à court terme d'une grande variété de véhicules, comprenant des voitures et des camions. En tant que plus grande entreprise de location au Québec, notre flotte compte plus de 19 000 véhicules de tous types. Implantés au Québec depuis 1995, nous sommes fiers d'offrir nos services aux Québécois ainsi qu'aux visiteurs du monde entier. Nous croyons être un acteur incontournable en ce qui a trait à la mobilité interurbaine et d'accompagner le Québec dans la transition vers l'utilisation à grandes échelles de véhicules électriques.

Introduction

Enterprise Mobility (Enterprise) se réjouit de participer aux discussions dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025. La société reconnaît l'importance de planifier et supporter les initiatives de la transition vers une économie verte, qui s'opère partout au monde. Le Québec est dans une position de choix pour se positionner comme chef de file dans cette transformation vers une économie carboneutre d'ici 2050, tout en maintenant sa prospérité économique et en garantissant la sécurité énergétique de ses citoyens. Nous soutenons pleinement la transition vers les énergies propres et les véhicules à zéro émission, en soulignant la nécessité d'intégrer les besoins des consommateurs et de respecter leur capacité d'adaptation.

Enterprise souhaite se définir comme un acteur de l'électrification proactif, déterminé à trouver des solutions collaboratives afin d'améliorer son offre de service et d'accompagner le Québec dans l'atteinte de ses différents objectifs en matière de mobilité durable et d'électrification. Nous espérons pouvoir profiter de cette opportunité pour partager nos connaissances et notre expertise avec le gouvernement du Québec.

Assurer le succès de la stratégie de mobilité durable et intelligente

Enterprise s'engage à proposer des solutions de mobilité durable qui surpassent les attentes de sa clientèle. Les véhicules électriques (VÉ) occupent une position cruciale dans la concrétisation de cet engagement, et notre contribution s'étend aux investissements dans les technologies automobiles émergentes ainsi que dans les infrastructures connexes nécessaires à ce type de véhicule.

La transition efficace vers les véhicules électriques nécessite non seulement qu'ils soient financièrement accessibles et aisément disponibles, mais également que des infrastructures de recharge adéquates et fiables soient déployées à l'échelle provinciale. Ces infrastructures de recharge devront être aussi accessibles que celles actuellement en place pour les véhicules à essence.

Il est de notre avis que le Québec doit se donner les moyens de mettre en place un réseau de recharge public complet, favorisant la « recharge accessible ». La portée et la disponibilité des infrastructures de recharge sont cruciales pour la réussite de la stratégie québécoise en matière de véhicules électriques.

En tant que principale entreprise de location de véhicules, nous sommes bien positionnés pour constater une certaine réticence de notre clientèle à considérer l'option de la location d'un véhicule électrique, qui représente moins que 1 % des locations réalisées annuellement. Ces hésitations se basent sur plusieurs raisons, dont :

- L'autonomie de la batterie, particulièrement en période hivernale où cette dernière peut se trouver considérablement réduite;

- Une inquiétude (perçue ou avérée) de la disponibilité des infrastructures de recharge située sur un trajet et du temps de recharge requis pour se rendre à destination;
- Une méconnaissance de ce type de véhicule

Un réseau complet d'infrastructures de recharge fiables et adaptées, qui dessert autant les axes routiers stratégiques que les zones plus reculées réduit le risque de devoir faire face à des « déserts de recharge », où les installations appropriées se font rares et sont souvent distantes les unes des autres. À notre sens, un tel réseau viendra répondre adéquatement aux réticences exprimées précédemment et viendra encourager la demande pour la location de véhicules électriques.

Enterprise demeure conscient que la mise sur pied d'un tel réseau représente des défis opérationnels à surmonter, surtout lorsque l'on considère la future demande, appelée à augmenter en reflet au nombre croissant de véhicules électriques présent sur les routes. Enterprise souhaite néanmoins reconnaître la volonté du gouvernement du Québec en ce sens, comme démontré par la *Stratégie québécoise de la recharge de véhicules électriques*, présentée en septembre 2023.

Enterprise Mobility espère donc que le gouvernement du Québec poursuivra ses efforts dans la mise en place d'un réseau de recharge pour véhicules électriques et s'assurera du financement adéquat, nécessaire à l'atteinte de cet objectif et des cibles fixées, notamment celles établies dans la *Stratégie québécoise de la recharge de véhicules électriques*

Les défis de l'électrification d'une flotte de véhicules électriques

En tant qu'entreprise engagée dans la transition verte, Enterprise a investi considérablement en temps et en ressources pour élaborer la meilleure stratégie en vue d'élargir notre offre de véhicules électriques.

Cependant, pour diverses raisons, l'étendue de notre flotte de véhicules électriques reste limitée. Il est possible de citer, entre autres, la disponibilité de ces derniers sur le marché, les prix qui fluctuent mais demeurent généralement élevés et la capacité de la société d'assumer les coûts d'opération (entretien, installations de recharge...). Typiquement, entre cinq et dix véhicules électriques sont disponibles dans quelques-uns de nos points services principaux.

La réalité de la flotte de véhicules d'Enterprise pose des défis spécifiques quant à son électrification : actuellement, il est envisageable de maintenir une flotte de VE représentant moins de 1% de l'ensemble de nos 18 000 de véhicules (ce qui représenterait environ 60 véhicules). Cela pose évidemment un problème lorsque l'on considère la cible fixée par le gouvernement du Québec concernant le nombre de véhicules électriques sur les routes (deux millions) et la nouvelle norme imposée aux constructeurs, les obligeant à fournir un pourcentage précis de véhicules neufs entièrement électriques sur le marché québécois.

Enterprise souhaite partager sa préoccupation concernant l'impact potentiel de cette norme sur sa flotte de véhicules: une « obligation » d'achat de VÉ dès 2030 (mentionnons qu'Enterprise achète plus de 10 000 véhicules neufs par année au Québec) pourrait faire en sorte surpasser notre capacité à maintenir et entretenir adéquatement une flotte de VE en croissance rapide, tout en affaiblissant notre capacité à répondre à la demande de la clientèle.

Enfin, il est important de souligner que les opérateurs de flotte de véhicules ne sont présentement pas éligibles aux différentes mesures fiscales visant à encourager l'achat de véhicules électriques. Permettre à ces opérateurs de bénéficier de ces mesures (ou une autre mesure s'apparentant à celles existantes – dont l'objectif resterait d'encourager l'achat de VÉ) serait une mesure intéressante qui permettrait à Enterprise d'accélérer la transition de son parc automobile vers une flotte électrifiée.

Demandes

Enterprise Mobilité demande au gouvernement du Québec de prendre en considération la réalité de l'électrification des flottes de véhicules et de s'assurer que les cibles en matière d'acquisition de véhicules électriques ne pénalisent pas les opérateurs de grandes flottes de véhicule tel qu'Enterprise. Actuellement, l'échéancier en place est jugé non réaliste avec notre capacité de transition et ne cadre pas avec la réalité des consommateurs. Une adaptation de ces délais permettrait une transition plus conforme aux besoins opérationnels et aux attentes du marché.

De plus, Enterprise invite le gouvernement du Québec à bonifier les incitatifs fiscaux existants sur l'achat de véhicules électriques (voire en créer de nouveaux) afin de permettre aux opérateurs de grandes flottes de véhicules d'en bénéficier. Cela aurait pour effet de faciliter et d'accélérer la transition de ces flottes vers la mobilité électrique.

Dans la même veine, les investissements importants requis pour doter nos centres de services des infrastructures requises pour la recharge rapide sur place des véhicules électriques devraient faire l'objet d'aide financière gouvernementale. La participation d'Hydro-Québec devra également être au rendez-vous pour que ces installations puissent avoir accès au courant électrique nécessaire.

Enfin, dans le but de favoriser l'adoption de véhicules électriques dans les parcs automobiles de plus petite ampleur, il serait possible pour le gouvernement du Québec d'envisager la mise en place de quotas spécifiques, via des ententes, afin de stimuler la location de véhicules électriques par le gouvernement et les organismes publics lors des appels d'offres. Ces quotas pourraient être quantifiés en termes de semaines ou de jours, offrant ainsi un incitatif tangible à l'adoption de véhicules électriques dans le secteur public.

Relations avec la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ)

En tant que plus important client de la SAAQ, Entreprise se trouve actuellement confronté à des défis majeurs, induits notamment par des problèmes informatiques qui ont considérablement compliqué le processus d'acquisition des plaques d'immatriculation. Ces difficultés opérationnelles ont engendré des perturbations significatives dans les activités de la compagnie, mettant en lumière une problématique systémique qui a également entraîné des pertes de ressources et financières tant pour Entreprise que pour la SAAQ elle-même.

Les problèmes informatiques ont eu un impact direct sur la fluidité du processus d'acquisition des plaques d'immatriculation, générant des retards, des erreurs et des complications inattendues. Compte tenu du volume d'immatriculation généré par Entreprise (par mois, cela représente 1500 immatriculations). Encore aujourd'hui, ces obstacles continuent d'avoir un impact négatif sur les opérations d'Entreprise.

Demandes

Il est essentiel de mettre en place des mesures à la hauteur de la problématique soulignée afin de résoudre les problèmes informatiques qui persistent auprès de la SAAQ. Cela implique une planification et les ressources nécessaires à la SAAQ pour corriger les lacunes actuelles, et ce dans un délai raisonnable.

Dans cet esprit, nous souhaitons que le gouvernement du Québec assure l'allocation de ressources suffisantes et toute la latitude financière requise à la SAAQ afin d'en arriver à une meilleure stabilité et efficacité dans ses nombreuses transactions avec Entreprise.

Financer adéquatement les mesures visant à endiguer le phénomène des vols de véhicules

Le Québec a connu une hausse des vols de véhicules en 2022, marquant une tendance préoccupante avec une hausse de 50 % par rapport à l'année précédente. Cette flambée des incidents de vol souligne un défi croissant, surtout dans la région de Montréal, et tout particulièrement pour notre activité d'opération.

Cette année, 2022, s'est avérée être exceptionnellement coûteuse pour les assureurs automobiles privés au Canada. Pour la première fois dans l'histoire, ces assureurs ont dû verser des indemnités pour les vols atteignant un montant de 1,2 milliard de dollars. Cette somme astronomique met en lumière l'ampleur du problème et ses conséquences financières considérables, tant pour les assureurs que pour les consommateurs.

Les données du Groupement des assureurs automobiles (GAA) révèlent une augmentation spectaculaire du nombre de déclarations de vol de voitures aux assureurs sur une période de quatre ans, atteignant un total de 10 595 réclamations en 2022. Cela représente une augmentation de 37 % par rapport à l'année précédente et de manière plus saisissante, une hausse de 138 % par rapport à 2016. Ces chiffres mettent en évidence la gravité de la situation et la nécessité d'adopter des mesures efficaces pour contrer cette tendance inquiétante.

Enterprise n'est malheureusement pas épargnée par ce phénomène et la hausse de vols constatée dans les dernières années a des répercussions importantes sur nos opérations. En 2023, Enterprise a dû déclarer 632 véhicules volés, en plus de devoir allouer des ressources humaines et monétaires significatives pour tenter de retracer ces derniers ou pour procéder à leur remplacement.

Demandes

Dans le but de trouver des solutions concrètes et durables face à un phénomène qui semble prendre de l'ampleur, Enterprise demande au gouvernement du Québec d'assurer le financement adéquat des principaux acteurs relevant de la sécurité publique, dont le ministère de la Sécurité publique du Québec et la Sûreté du Québec, dans le but de renforcer les ressources et les moyens nécessaires pour enquêter sur ces incidents, améliorer la coordination avec les organismes chargés de l'application de la loi, et mettre en œuvre des mesures préventives plus efficaces.

Enterprise invite également le gouvernement du Québec à tirer profit du Sommet national sur le vol de voitures, récemment annoncé par le ministère de la Sécurité publique canadien. Il est de notre avis que l'efficacité de la lutte contre le vol de véhicule passe par une coordination stratégique entre les différentes instances gouvernementales et les forces de l'ordre. Enterprise espère que ces discussions, et les actions qui en découleront contribueront à améliorer la surveillance, renforcer la présence policière dans les zones à risque, et mettre en place des stratégies adaptées à chaque juridiction.

Conclusion

Enterprise Mobility souhaite se positionner comme un acteur constructif désireux de proposer des solutions concrètes sur les enjeux et défis qui touche directement son industrie. Nous encourageons le gouvernement du Québec à mettre en place rapidement les mesures recommandées, qui auraient pour résultat de favoriser l'électrification d'un parc automobile de 19 000 véhicules et faciliteraient les opérations quotidiennes entre le gouvernement et la société, en plus de répondre adéquatement à la demande et aux préférences des consommateurs.

Toute l'équipe d'Enterprise Mobility demeure à la disposition du gouvernement du Québec afin de répondre à toutes éventuelles questions soulevées par la présentation des différents enjeux de l'industrie de la location de véhicules au Québec.



Bill Knowlton

Vice Président\Directeur Général

Province de Québec